



Comment obtenir un titre de sejour permanent

Par **lufimaze**, le **20/06/2008** à **20:13**

Bonjour;

Je cherche a savoir se ma future epouse, d`origine bresilienne, peut pretendre a un titre de sejour permanent, apres le mariage, en sachant qu`elle est en situation irreguliere, . Est aussi les demarche a faire pour le obtenir.

Je suis en cour de naturalisation Française, mes papies donnerant entréé a la prefecture la semaine prochaine.J`habite en France depuis plus de 10 ans, j`ai deux filles Françaises, je suis divorcé.

J`aimerais savoir comment faire, pour obtenir un titre de sejour le plus rapidement possible, pour qu`elle puisse travailler, pour aider le foyer.

je suis d`origine Portugaise.

Merci d`avance a tout et a tous.

Par **jeetendra**, le **24/06/2008** à **10:25**

bonjour, si votre future épouse d'origine brésilienne est en situation irrégulière même si vous arrivez à vous marier parce qu'il y un contrôle au niveau de la marie avant le mariage, elle aura du mal à obtenir un titre de séjour vie privée et familiale, mais ce n'est pas impossible avec l'aide d'un avocat, courage à vous, cordialement